

## HONORAIRES TRANSACTIONS

*(Actualisés au 09/05/2017)*

### **HABITATION ou MURS COMMERCIAUX**

De 0 à 100 000 €	10 % TTC <i>(avec un minimum de 5 000 € TTC)</i>
Au-dessus de 100 000 €	5 % TTC
Ce pourcentage s'applique, tranches cumulées, sur le prix de vente, commission comprise.	

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur, selon les termes du mandat signé *(information mentionnée dans chaque annonce)*.

Cas particulier : en cas de mandat délégué par une autre agence, dans le cadre ou non de l'AMEPI, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentricice du mandat délégué.

### **PARKING ou BOX**

Honoraires parking ou box	10 % TTC <i>(avec un minimum de 3 000 € TTC)</i>
---------------------------	--

### **ENTREPRISE/COMMERCE**

Cession de Fonds ou de Droit au Bail	10 % HT du montant de la cession
	+ 10 % HT d'une triennalité de loyer HC
Bail commercial/location pure	10 % HT d'une triennalité de loyer HC
Bail Professionnel ou mixte	10 % HT d'une triennalité de loyer HC
Bail précaire (23 mois)	10 % HT de 23 mois de loyer HC
Rédaction de bail commercial	1 000 € HT <i>(charge locataire)</i>

Honoraires majorés de la TVA en vigueur, à la charge de l'acquéreur/locataire ou du vendeur/bailleur selon les termes du mandat signé.